

M. Douglas: Mon honorable ami demande «qu'est-ce que cela veut dire?». Ce devrait être le prix actuel soumis à un redressement dont l'industrie pétrolière doit faire la preuve qu'il reflète l'augmentation de coût.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Lorsque la presse a interrogé M. Twaits de l'Imperial Oil, celui-ci a admis que l'on ne pouvait justifier l'augmentation en se basant sur le coût. Il a dit que la compagnie voulait l'augmentation à cause de la structure mondiale des prix. Nous ne voulons pas que les Canadiens vivent dans un système de prix international monopolisateur. Nous devons nous organiser pour établir notre propre système de prix.

Je vois que j'ai presque utilisé mon temps de parole. Je me permettrai de terminer par cette phrase. Au ministre et par son intermédiaire à tous ses collègues, y compris le premier ministre (M. Trudeau), je dis que j'incite fortement le gouvernement à faire une déclaration d'ici deux jours pour nous dire quel système de prix nous aurons lorsque le gel actuel prendra fin car l'attitude que prendra le NPD vis-à-vis de ce projet de loi et de toute la politique de l'énergie du gouvernement dépendra de la décision de ce dernier.

Des voix: Bravo!

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il de poser une question?

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Le député ne peut poser de question qu'avec le consentement unanime de la Chambre puisque son délai est expiré. La Chambre y consent-elle?

Des voix: Oui.

M. Yewchuk: Merci, monsieur l'Orateur et messieurs les députés. Le député qui vient de prendre la parole a fait grand état de l'appui qu'il apportait au contrôle des prix. Pourrait-il nous dire pourquoi il a, en compagnie de son chef, parcouru le pays, affirmant partout que les contrôles des prix seraient inefficaces?

Une voix: Les contrôles sélectifs des prix.

M. Yewchuk: Je ne crois pas que l'on puisse tolérer qu'un député de cette Chambre puisse affirmer d'une part ce qu'il nie de l'autre. Je veux savoir le fond de sa pensée, s'il est ou non en faveur des contrôles.

M. Douglas: Si l'honorable député veut bien lire les discours qui ont été prononcés par le chef de ce parti et moi-même, à la Chambre ou ailleurs, et je serai heureux de lui faire parvenir des exemplaires d'un discours que j'ai prononcé à la radio ainsi que des motions présentées, il verra que nous avons toujours été en faveur des contrôles sélectifs, mais il doit s'agir de mesures permanentes qui demeurent en vigueur pour une période de temps appréciable. Nous ne nous laisserons pas bernier par des paroles mensongères au sujet d'un gel de 90 jours qui ne fera que retarder la situation.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Nous voulons être honnêtes envers la population du Canada et lui dire que nous ne pouvons pas geler les prix des denrées importées. Le prix du café, de la bauxite, des agrumes et d'autres denrées, est fixé dans les pays producteurs, mais nous pouvons exercer des contrôles sélectifs sur les produits du Canada qui traversent les

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie
frontières provinciales. Nous ne pouvons pas contrôler le prix des produits qui circulent dans une même province, mais nous devrions exercer des contrôles sélectifs sur les produits qui franchissent les frontières provinciales. Si le parti conservateur croit en l'efficacité de tels contrôles, il aurait du y recourir pendant les nombreuses années qu'il était au pouvoir.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'autres questions de l'Athabasca?

Une voix: Voulez-vous plafonner aussi les revenus des médecins, Paul?

• (1710)

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, la Chambre est saisie du bill C-236, lequel suggère, à la suite d'une «supposée» crise du pétrole, l'établissement d'un organisme de contrôle non pas du pétrole, mais des ressources énergétiques.

Au tout début des discussions, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) disait que le Canada manquait de pétrole. Plus tard, il cherchait à revenir sur ses positions pour dire que l'on ne manque pas de pétrole mais de moyens de transport pour acheminer le pétrole dans l'Est du Canada. Aujourd'hui encore, il vient confirmer qu'une crise du pétrole n'existe pas effectivement au Canada, mais qu'une crise d'administration existe. Pour encore chercher à leurrer la population, se fondant encore une fois, je le répète, sur une crise qui n'existe pas, on vient lui suggérer l'établissement d'un organisme de contrôle.

A notre avis, il est nécessaire d'établir un organisme d'évaluation. Quels sont les besoins des Canadiens, quelles sont les ressources disponibles au Canada? Un organisme d'évaluation pourrait l'établir clairement, sur une base de 25 ans. Ainsi, tous les ans, avec revérification des chiffres et des données, on pourrait en arriver à connaître le plus exactement possible les ressources, la production et les besoins des Canadiens. Sur cette base d'entente, équilibrée par cet organisme, on pourrait garantir aux Canadiens la production ou sa distribution nécessaire pour satisfaire aux besoins.

Alors, indirectement, au lieu de garantir aux Canadiens que leurs besoins seront comblés, on veut tout simplement contrôler et la production et la distribution, et en même temps, les besoins des individus. On veut les contrôler comme on l'a fait depuis quelques mois, en rendant plus sévères les restrictions et en se réservant le droit de pouvoir dire aux Canadiens à un certain moment: Nous avons de l'énergie, mais serrez-vous la ceinture, parce que nous n'avons pas été assez intelligents pour mettre au point les moyens de prendre cette énergie et de la distribuer selon les besoins.

Mais aujourd'hui, le bill vise à établir un programme de répartition obligatoire, dans quatre régions. On précise qu'il s'agit de produits pétroliers, parce qu'encore une fois c'est sous le couvert d'une crise de pétrole qu'on s'ingère dans l'ensemble des possibilités énergétiques du Canada. On précise de quels produits du pétrole il s'agit, on suggère d'établir un ordre de priorité, de prévoir la répartition systématique des produits, et de voir quels contrôles sont proposés par le gouvernement.